

DLF Bruxelles-Europe

« Des langues pour gagner les marchés, enjeu économique, enjeu social »

Débat du 30 Novembre 2010

**Christian Tremblay,
Président de l'Observatoire européen du plurilinguisme**

Évolution des politiques linguistiques dans les entreprises

La question des langues se pose aujourd'hui dans des termes tout à fait nouveaux si l'on compare avec la façon dont on pouvait la traiter dans les années soixante du temps où Etienne s'en prenait au *franglais*. Depuis une quinzaine d'années la question des langues alimente un puissant mouvement de recherches dont nous n'évoquerons que l'aspect socio-économique. Mais préalablement, il est nécessaire de jeter un regard sur les quelques décennies passées qui ont profondément changé la donne au plan linguistique.

- 1) Nécessité d'un regard historique : de la vague au reflux
 1. La vague : en deux temps
 1. La période de reconstruction après la seconde guerre mondiale voit arriver en Europe avec le plan Marshall de nombreuses entreprises américaines.
 2. A partir du milieu des années 70, les grandes négociations commerciales dans le cadre du GATT d'abord puis de l'OMC provoquent le mouvement de mondialisation.
 1. L'emploi de l'anglais se développe dans les relations commerciales par un effet mécanique. Les processus de fusion, d'acquisition et d'absorption conduisent à des choix linguistiques favorables à l'anglais, comme *lingua franca*, voire plus, comme langue officielle et de travail dans l'entreprise.
 2. Cette tendance s'affirme davantage encore pour des raisons qui relèvent de l'idéologie : association entre modernité-modèle de société-internationalisation-langue anglaise. Cette tendance va s'accélérer avec l'effondrement du bloc soviétique qui est analysé comme une victoire du système libéral et ouvre les portes à sa variante « néo-libérale » déjà à l'œuvre avec Margaret Thatcher au Royaume Uni puis aux Etats-Unis avec Ronald Reagan. Les manifestations de cette influence du facteur idéologique sur les décisions des entreprises sont nombreuses, et je vous renvoie à ce sujet à l'ouvrage de Claude Truchot *Europe : l'enjeu linguistique* publié en 2008 à la Documentation française. A titre d'exemple, je ne citerai que le directeur des ressources humaines d'Avantis, deux ans après la fusion de Rhône-Poulenc avec Hoechst, qui déclarait dans les Dernières Nouvelles d'Alsace, le 12 avril 2001 : « Il nous faut bâtir une culture commune autour de l'anglais qui s'impose comme notre langue de travail ».
 2. Le reflux.

N'exagérons pas, en employant le terme de reflux, je dessine plus une attente qu'une réalité, il vaudrait mieux parler de stabilisation.

Différents facteurs permettent en effet de penser que cette tendance lourde ici décrite a peut-être atteint une limite

 1. Le réalisme des entreprises elles-mêmes :
 1. La langue source de l'entreprise n'est pas nécessairement vécue comme un

- handicap (ex. : PSA en France, Porsche pour l'Allemagne, etc.), elle fait partie de son identité et peut être connotée positivement,
2. La compétence en langues et la gestion pertinente des langues dans l'entreprise a plus d'importance que l'identité internationale ou a-nationale de celle-ci.
 3. L'entreprise internationale s'ouvre à la diversité culturelle et peut la considérer comme un atout, dans la mesure notamment où en affaires la connaissance de la langue et de la culture du client est primordiale.
 4. La cohésion sociale est considérée par beaucoup d'entreprises comme un facteur de performance, or nous savons que le traitement des langues est un élément à prendre en compte. Certes, les dirigeants d'entreprises et les syndicats n'en sont pas encore pleinement conscients, il y a donc assurément un grand effort à faire dans cette direction.
2. On peut constater une prise de conscience politique qui se manifeste aux seins même des institutions européennes, selon laquelle l'adoption d'une langue hégémonique qui n'est qu'une forme de monolinguisme n'est pas une perspective acceptable (cf. Rapport « Maalouf », typique à cet égard) pour des raisons politiques, économiques et civilisationnelles. Le choix de la diversité linguistique et culturelle du coup est inscrite dans le marbre du traité de Lisbonne. Soulignons également l'importance politique et symbolique de rapports telles que les rapports ELAN et Davignon réalisés à la demande de la Commission européenne et dont une des conclusions à retenir est que l'anglais pour les entreprises internationales est peut-être incontournable mais en tout état de cause ne suffit pas et que le plurilinguisme est favorable à la croissance des entreprises et au développement des exportations, conclusion que d'autres études sont venues largement confirmer.
 3. L'éveil syndical à ces sujets est lent mais des progrès réels ont été accomplis au cours des dernières années, grâce notamment à l'action de Jean-Loup Cuisiniez ici présent et à des syndicalistes notamment de la CGT en France, mais il est clair qu'il y a beaucoup à faire à cet égard dans tous les pays européens. Vu l'état des lieux, nous ne pouvons que progresser, du moins je le pense.
 4. Évolution du facteur idéologique : l'aura du néolibéralisme qui a accompagné le développement spectaculaire de l'anglais est aujourd'hui très amoindri par la crise financière qui secoue tout le monde occidental et avec lui toute l'économie mondiale. De même un rééquilibrage géopolitique est à l'œuvre dont nous voyons chaque jour les manifestations. Ces deux phénomènes ne peuvent pas ne pas avoir d'incidences linguistiques et sont de nature selon moi à mettre le plurilinguisme, plus que l'anglais seul, au cœur de la problématique linguistique en entreprise. Au demeurant, la citation faite précédemment du DRH d'Avantis, serait hautement improbable aujourd'hui dans le cadre du groupe Sanofi-Avantis (cf. article de Claude Truchot et Dominique Huck dans la revue *Sociolinguistica* vol. 23-2009 *Choix linguistiques dans les entreprises en Europe*).

2) Importance de la recherche

Quelques mots sur la recherche dont plusieurs programmes arrivent aujourd'hui à maturité. Je rappelle que la valorisation des résultats de la recherche est un élément essentiel de la stratégie de l'OEP. C'est la raison pour laquelle je me permets d'insister sur ce point. A cet égard, et sans pouvoir m'étendre sur le sujet, je voudrais, outre les rapports évoqués plus haut qui avaient surtout une visée politique, signaler plusieurs programmes de recherche qui conduisent à poser les limites du monolinguisme hégémonique et à insister sur l'importance de la diversité culturelle et du plurilinguisme (le terme de « multilinguisme » est souvent utilisé, mais dans le sens de « plurilinguisme », c'est-à-dire du multilinguisme individuel et non de la

juxtaposition de communautés linguistiques éventuellement monolingues, ce qui est un des sens du terme « multilinguisme ». Donc, nous utilisons pour éviter toute ambiguïté le terme « plurilinguisme » beaucoup plus approprié).

1. Programme européen Dylan : *Dynamique des langues et gestion de la diversité*, dont deux équipes de recherche des universités de Strasbourg et de Bâle tenaient le 24 novembre, un colloque à Bâle « Monolinguisme et plurilinguisme: gestion et pratiques »
2. En Suisse le PNR56 *Diversité des langues et compétences linguistiques*. Ce programme de recherche, lancé en 2005, dont nous rendons compte sur le site de l'OEP avec lien sur celui du PNR56, conclut entre autres que le potentiel du plurilinguisme est encore sous-estimé par les milieux politiques et économiques.
3. Une étude suédoise a effectué une comparaison entre les performances à l'exportation d'échantillons d'entreprises suédoises, françaises et allemandes et a établi une relation entre ces performances et leur niveau de plurilinguisme. Il en résulte que les entreprises allemandes ont la plus grande ouverture aux langues étrangères, que les entreprises suédoises sont les moins ouvertes avec polarisation excessive sur l'anglais, et que les entreprises françaises sont en position intermédiaire, et qu'il existe une corrélation entre cette caractéristique et les performances à l'exportation, ce qui contredit l'idée simpliste que l'anglais est la langue des affaires.

Conclusion : Il y a sans doute encore beaucoup de recherches à conduire, mais il nous semble que nous avons aujourd'hui suffisamment de matériaux pertinents pour engager, parallèlement à la poursuite des travaux en cours et à venir, une nouvelle phase qui est celle de la diffusion ou de la *dissémination* auprès des acteurs politiques et économiques des résultats que nous considérons aujourd'hui acquis. Cette phase est cruciale, car il est à craindre que bien peu d'entreprises connaissent aujourd'hui les travaux que je viens de citer. C'est une des missions essentielles de l'OEP que de s'atteler à cette tâche et je remercie Claire Goyer et DLF-Bruxelles, depuis longtemps partenaire de l'OEP, d'avoir organisé cette table-ronde. L'objectif est réellement d'aider les entreprises, dès lors qu'elles refusent ou abandonnent la voie idéologique, et j'ai la faiblesse de penser qu'elles sont majoritairement dans ce cas, à maîtriser les questions de langues qui se posent à elles et de faire du plurilinguisme l'une des dimensions de leur management et pour certaines un des fers de lance de leur développement.